

Conférence-midi le 19 février 2020

Une gouvernance renouvelée pour les organisations publiques

par Louise Roy, chancelière émérite à l'Université de Montréal



Au cours des dernières années, les organisations publiques et les organismes sans but lucratif se sont largement penchés sur leur gouvernance, précisant les responsabilités des conseils d'administration, de leurs comités ainsi que le rôle fiduciaire des membres des conseils d'administration.

L'Université de Montréal a aussi récemment renouvelé certains éléments de sa gouvernance avec une nouvelle charte et des modifications conséquentes à ses statuts.

RÉFLEXIONS SUR LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX ET DISTINCTIFS DE CES DÉMARCHES

Mme Roy était, jusqu'en juin 2018, chancelière et présidente du conseil de l'Université de Montréal. Elle a été la première femme à être nommée chancelière et présidente du conseil depuis la fondation de l'UdeM (1878) et a occupé cette fonction de 2008 à 2018. L'Université de Montréal est la plus grande université francophone au monde et compte 65000 étudiants.

Depuis septembre 2003, Mme Roy est un fellow invité au CIRANO et, depuis 2012, elle préside le conseil d'administration de ce Centre interuniversitaire de recherche et d'analyse sur les organisations, leader en recherche dans le domaine des politiques publiques avec plus de 250 chercheurs universitaires affiliés.

De plus, de 2006 à 2012, Mme Roy a été présidente du conseil du Conseil des arts de Montréal. Jusqu'en mai 2018, elle était administratrice de la Corporation Financière Power et d'Intact Corporation financière. Au cours de sa carrière, elle a également été administratrice de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS), de Provigo inc., de la Banque Laurentienne du Canada, de Vidéotron ltée et de Domtar Corporation.

Mme Roy est actuellement administratrice de Montréal International, de la Fondation du Concours international musical de Montréal (CIMM), ainsi que de l'Opéra de Montréal et de l'Aéroport de Montréal.

Au cours de sa carrière, Mme Roy a occupé des postes de haute direction dans les domaines du transport urbain, du transport aérien et de l'industrie des communica-

tions. Elle a été PDG de la Société de transport de Montréal de 1985 à 1992, vice-présidente exécutive pour les Amériques d'Air France au siège de Paris (1994-1997), PDG de Telemedia Communications inc. (1997-2000) et vice-présidente exécutive de l'Association internationale du transport aérien (IATA) (2000-2003).

Elle a participé à plusieurs campagnes de financement, notamment dans le cadre de la grande campagne de l'Université de Montréal et auprès de plusieurs organismes culturels.

Pour ses réalisations exceptionnelles dans les domaines économique, social et politique, elle a reçu de nombreux prix et distinctions, dont le prix de distinction décerné par la Faculté de commerce et d'administration de l'Université Concordia en 1988, la médaille Édouard Montpetit de l'Université de Montréal, Prix Distinction en 1994 et Prix d'excellence Federated Press en 2003. En 2009, elle a reçu le titre d'Officier de l'Ordre national du Québec et en 2012, Officier de l'Ordre du Canada. En 2013, Mme Roy a été nommée l'une des 100 femmes les plus influentes au Canada et, en 2014, l'Institut des administrateurs de sociétés l'a nommée «Fellow». En 2015, le prix Marcel Côté du Forum des politiques publiques lui a été décerné pour son dévouement à la politique publique et son implication dans la communauté. En mai 2018, la Ville de Montréal a reconnu ses réalisations exceptionnelles et son dévouement envers la communauté en lui donnant le titre de commandeur de l'Ordre de Montréal.

Mme Roy a obtenu un baccalauréat en sociologie de l'Université de Montréal (1971). Elle détient une maîtrise (M. Sc.) en sociologie de l'Université du Wisconsin à Madison (1974) et y a fait des études de doctorat dans la même discipline.

*Hugues Beauregard,
responsable des conférences*